

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1045

présenté par
M. Lioger, rapporteur

AVANT L'ARTICLE 62

À l'intitulé, substituer aux mots :

« communication électronique »,

les mots :

« communications électroniques »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.